



Sylvain Bergès, l'énergie



Associé de Racine, Sylvain Bergès est l'un des 30 avocats du barreau d'affaires édition 2019 sélectionné pour incarner la relève.

Il se qualifie de mauvais élève mais affiche un parcours sans fautes. Avocat spécialisé dans les domaines du droit public des affaires et de la réglementation, il a longtemps hésité à rentrer dans la fonction publique en passant des concours administratifs. Finalement, le choix de l'avocature l'emporte lorsqu'il termine ses études de droit et à Sciences Po alors qu'il exerce un temps en tant qu'assistant de justice à la chambre criminelle de la Cour de cassation. Ce natif de la côte basque rejoint alors Gide, où il découvre le droit de l'énergie, « *quelques années après l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz.* » Dix ans plus tard, il poursuit sa carrière chez Paul Hastings, puis Racine, où il est associé depuis maintenant plus de deux ans. Il conseille des acteurs des secteurs du gaz et de l'électricité sur les règles applicables dans le cadre d'opérations de financement de projets. Un travail d'interprétation pour la bonne utilisation du code de l'énergie de 2017, dont il est l'un des coauteurs. Il salue par ailleurs le travail du fondateur de Racine, Bruno Cavalié, « *qui a réussi à faire de son cabinet une marque légitime et forte* ». Quand il ne planche pas sur ses dossiers, Sylvain Bergès pratique la boxe et s'implique fortement au sein de la pratique pro bono du cabinet. Ce père de trois enfants s'attache à passer du temps en famille, à Biarritz, où il pratique le surf. Adeptes des sports de glisse aussi en hiver, il chausse régulièrement ses skis pour dévaler les pistes alpines enneigées.